

§ VI

Discussion des formes des monuments de Méched-Mourgab. Les édifices de Méched-Mourgab n'ont aucune analogie avec les édifices assyriens et égyptiens. Ils procèdent des édifices gréco-ioniens et gréco-lyciens. Ils ont été élevés au VI^e siècle avant notre ère. — Dédutions relatives à la généalogie de Cyrus et de Darius. — Conclusion.

L'analyse détaillée des monuments de Méched-Mourgab permet de les classer en deux groupes distincts.

Les uns, comme le Takhte, le Gabre, le palais ruiné, peuvent être comparés à des édifices grecs; d'autres, tels que les tours funéraires, rappellent les constructions lyciennes. Dans aucun d'entre eux, ce point est essentiel à établir, ne se fait sentir l'influence de l'Assyrie ou de l'Égypte. Quelques savants, se fiant aux analogies fort hypothétiques signalées entre le Birs-Nimroud, les Zigourats gravés sur les bas-reliefs de Kouyoundjik et le soubassement de l'édicule perse, ont cru reconnaître dans le Gabre Madère-Soleïman une réduction fidèle des temples à étages de l'Assyrie et de la Chaldée. M. Fergusson, le premier, je crois, a exposé cette théorie dans son *Histoire générale de l'architecture*. D'après cet auteur, les six étages du soubassement du Birs-Nimroud et le temple placé au sommet de l'édifice étaient disposés de telle sorte que la hauteur du naos supérieur équivalait à celle du soubassement et que les six étages de ce dernier étaient répartis en trois zones de hauteurs égales comprenant successivement : la première, le premier étage; la deuxième, le second et le troisième; et la dernière enfin, le quatrième, le cinquième et le sixième. M. Fergusson compare les six degrés du Gabre Madère-Soleïman aux étages correspondants du Birs et l'édicule perse au naos du monument chaldéen; mais ce parallèle, alors même que la restitution proposée par l'architecte anglais se vérifierait (ce qui devient fort improbable depuis le déblaiement de la tour de Khorsabad), serait encore inexact. Il n'existe en effet aucun rapport simple entre les hauteurs des marches du Gabre (fig. 31) : s'il se fût agi d'un monument

religieux élevé suivant les principes chaldéens, la loi des nombres, proposée par M. Fergusson, eût été rigoureusement observée.

Pourquoi d'ailleurs les Perses auraient-ils choisi comme modèle d'un tombeau qui devait être caché à tous les yeux un de ces temples à étages destinés à dominer les immenses plaines de la Chaldée et à signaler au loin les grandes capitales? Ce serait une anomalie bien étrange. En outre, il serait surprenant, si le Gabre était la copie d'un monument ninivite, exécuté par des ouvriers perses ou mèdes, que, dans l'édicule de Madère-Soleïman, la porte, le fronton, la corniche, le dessin des bases des colonnes, l'appareil, rappelassent les monuments de la Grèce et de l'Ionie, et pas un profil, pas un détail des moulures, pas un ornement, la modénature des monuments retrouvés sur les rives du Tigre et de l'Euphrate.

L'idée de construire sur une plate-forme artificielle ou sur des gradins les palais et les édifices est peut-être élamite ou chaldéenne, bien que les peuples de l'Asie Mineure aient fait, dès la plus haute antiquité, reposer leurs monuments funèbres sur de hauts soubassements¹ et que les Grecs eux-mêmes aient aimé à construire leurs temples sur des lieux élevés; mais de cette simple analogie on ne saurait déduire une théorie infirmant les preuves et les documents fournis par l'étude directe des monuments de la plaine du Polvar-Roud.

Le seul détail des ruines de Méched-Mourgab paraissant inspiré par l'art ninivite est le bas-relief représentant l'image de Cyrus. Cette exception est d'ailleurs plus apparente que réelle : il s'agit en effet d'un ornement artistique, et non d'un détail de construction. En outre, j'ai déjà eu l'occasion de le dire, il serait difficile de préciser, dans l'état où se trouve cette sculpture, si l'on ne doit même pas la rattacher aux écoles archaïques de l'Ionie et de la Grèce.

En résumé, on doit conclure de cet exposé que l'on ne rencontre, dans les monuments de Méched-Mourgab, ni les massifs en briques crues, ni les revêtements avec boutisses en délit, ni les merlons, ni les colonnes accouplées, éléments et ornements constitutifs de toute construction ninivite, ni même la grande gorge égyptienne; mais que l'on signale au contraire, dans chaque édifice, en dehors même des procédés de construction, un point saillant tel que les ciselures des pierres, les refends et bossages, le fronton, le talon renversé ou l'ornement denticulé des corniches, la base cannelée des colonnes, la forme des tours funéraires ayant des ana-

1. Texier, *Mission en Asie Mineure*, vol. III, pl. 168. — Charles Fellows, *An Account of discoveries in Lycia*, p. 128 et fig. 4, 6, 8.

logies frappantes avec les motifs les plus usités de l'architecture gréco-ionienne ou lycienne, et que, par conséquent, l'art monumental de la plaine du Polvar-Roud a les plus étroites affinités avec ceux qui ont pris naissance et se sont développés sur les côtes de l'Asie Mineure.

Je n'ai pas parlé à dessein des fûts lisses des colonnes du Gabre et du temple ruiné, considérées jusqu'à ce jour comme originaires de l'Assyrie. J'aurai l'occasion de démontrer plus tard¹ que cette filiation est contestable : les supports isolés, très exceptionnellement utilisés dans les palais de Sargon, de Sinakherib ou de Nabuchodonosor, ont été importés à Ninive et à Babylone ; ce n'est donc pas fortuitement, mais parce que le fût lisse ou à cannelures sans listel est la forme primitive de la colonne usitée chez les peuples asiatiques riverains de la Méditerranée, qu'on le retrouve à la fois sur les bords du Polvar et du Tigre.

Les monuments de Méched-Mourgab sont-ils les prototypes des édifices gréco-lyciens, ou bien les Perses ont-ils emprunté aux peuples établis sur les côtes de l'Asie Mineure leur architecture primitive ? A quelle époque s'est produit cet échange d'idées ? Telles sont les questions qui restent à examiner.

Antérieurement au règne de Cyrus, les Perses n'avaient jamais eu de relations directes et suivies avec les Grecs, les témoignages concordants de tous les auteurs en font foi². Par conséquent, si la transmission des procédés techniques et des formes architecturales de l'un des deux peuples à l'autre s'est effectuée avant cette époque, elle n'a pu se produire que par propagation lente à travers les pays interposés entre la Grèce et le Fars ; on devrait donc, dans ce cas, retrouver en Assyrie des monuments participant par leur style aux constructions perses ou helléniques les plus anciennes.

Les fouilles entreprises à Kouyoundjik ou à Khorsabad ont montré, au contraire, que la modénature et l'ornement ninivites, à part quelques ornements sculptés, n'ont rien de commun avec l'art monumental d'Athènes ou de Méched-Mourgab. La nation qui fut redevable à l'autre de ses procédés de construction ne réalisa donc cet emprunt que le jour où les Aryens du Sud et les Hellènes se rencontrèrent pour la première fois sur les champs de bataille de la Lydie.

D'un autre côté, comme on retrouve dans les temples de Ségeste et de Sélinonte, dans l'antique sanctuaire de Samos, construits avant la prise de Sardes,

1. Au chapitre consacré à l'étude des colonnes persépolitaines.

2. Notamment, Strabon, XV, ch. 3, § xxiii.

tous les éléments caractéristiques, toutes les formes élémentaires des monuments de Méched-Mourgab et que le fronton du Gabre, ainsi que l'ornement denticulé de sa corniche, ne peuvent être nés dans un pays absolument privé de bois de construction, on a la preuve décisive que les Perses ont demandé aux Grecs Ioniens les secrets de l'art apporté dans la vallée du Polvar-Roud.

Après cet exposé, est-il nécessaire d'insister plus longtemps pour démontrer que l'architecture funéraire des Lyciens prit naissance dans les pays riches en forêts où se conservèrent intactes les formes traditionnelles des tombeaux construits en bois, puis taillés dans la pierre, et ne devient-il pas évident que les tours de Méched-Mourgab et de Nakhchè-Roustem, dont la forme et les détails présentent avec les tombes de Myra, d'Antiphellus, des analogies indiscutables, ne sont point originaires du Fars, pays absolument privé de bois¹, mais de la Lycie?

Ainsi donc, et c'était le résultat le plus important à constater, les tombeaux et les palais de Madère-Soleïman n'étaient pas des conceptions originales ou les copies de monuments élevés dans les pays limitrophes du Fars, mais reproduisaient, en les adaptant aux coutumes des Aryens, des édifices existant antérieurement à l'avènement de Cyrus dans l'Ionie et la Lycie.

L'archaïsme des formes grecques transportées à Méched-Mourgab et ce mélange encore mal soudé des détails d'architecture propres à l'Asie Mineure et à la Hellade déterminent, en dehors de toute considération étrangère, l'âge et l'origine des monuments de la plaine du Polvar.

Le Gabre Madère-Soleïman surtout, avec son entablement rudimentaire, ses colonnes à base cannelée ou cylindrique, semble, à cause même de son aspect archaïque, particulièrement intéressant.

J'ai déjà fait observer que, sauf les ornements de la tiare de Cyrus empruntés plus probablement à la Phénicie qu'à l'Égypte, on ne retrouvait à Méched-Mourgab aucun détail rappelant l'art des Pharaons; les éléments égyptiens abondent au contraire à Persépolis dans les palais construits après la conquête de l'Égypte.

Antérieures à l'expédition de Cambyse, postérieures à l'érection des temples de Ségeste et de Sélinonte, les constructions perses de Madère-Soleïman sont en conséquence des œuvres remontant toutes au VI^e siècle avant notre ère. Cette

1. J'établirai sur des documents irrécusables, au commencement de la deuxième partie de cet ouvrage, que les arbres n'ont jamais pu pousser ni prospérer en Perse à l'état sauvage, et que les très rares bouquets que l'on rencontre auprès des villages disparaîtraient si l'on cessait un seul été de les arroser.

date se lit sur leurs pierres, sur leurs colonnes, sur leurs ornements, sur les membres les plus essentiels comme sur les détails les plus intimes de leur architecture.

Enfin, et cette dernière remarque me paraît d'un haut intérêt, de même que toutes les inscriptions achéménides de Darius et de ses successeurs, le texte trilingue gravé au-dessus du portrait de Cyrus est transcrit en perse, en médique et en assyrien.

La langue de Ninive était donc officiellement parlée à la cour de Perse au moment de la construction du palais de Méched-Mourgab, et cela sans doute parce que le roi de Perse qui l'a fait bâtir comptait déjà les Babyloniens au nombre de ses sujets. Il semblerait donc résulter de ce fait que la construction des palais a suivi la défaite de Nabouhanid.

Le roi dont le nom se trouve inscrit sur les piliers du palais est donc bien le grand Cyrus, et non Cyrus le Jeune, comme on aurait pu le supposer. Il est par cela même établi que le vainqueur d'Astyage descendait d'Achéménès au même titre que Darius, et qu'il pouvait se faire gloire, comme le fils d'Hystaspe, de sa double qualité de Perse fils de Perses, et d'Aryen fils d'Aryens¹.

Grâce aux traductions données par M. Pinches et M. Rawlinson d'une tablette et d'un cylindre retrouvés à Babylone, nous savons de la manière la plus certaine que Cyrus, fils de Cambyse, petit-fils de Cyrus I^{er}, était arrière-petit-fils d'un roi d'Ansan, nommé Téispès², et paraissait par conséquent avoir ce dernier ancêtre commun avec Darius. L'analyse des monuments de la plaine du Polvar confirme pleinement ces résultats, puisqu'elle me permet, en m'appuyant sur des documents dont je crois avoir prouvé l'authenticité, de rétablir Achéménès en tête des aïeux de Cyrus³.

On peut désormais, en se basant sur des documents scientifiques, recomposer

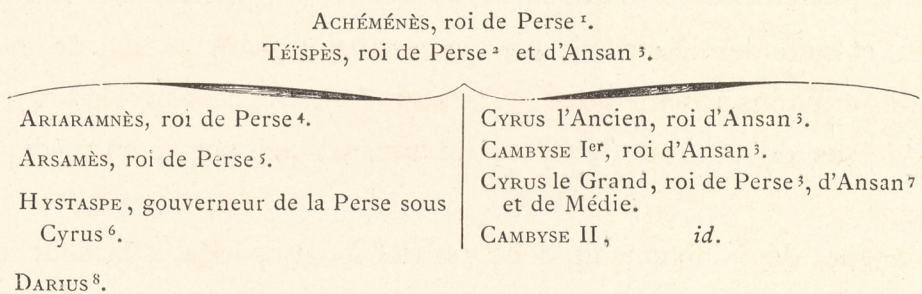
1. Darius, dans son testament, prend cette double qualification. — Oppert, *les Inscriptions des Achéménides*.

2. Voir à ce sujet la tablette de Cyrus, traduite par M. Pinches (*Transactions of the Society of Biblical Archeology*, vol. VII, part. 1, 1880, p. 130-176, colonne II, revers, lignes 20 et 21).

« Je suis Cyrus, roi des légions, roi grand, roi puissant, roi de Babylone, roi des pays de Soumir et d'Acad, roi des quatre régions, *fils de Cambyse*, roi grand, roi de la *ville d'Ansan*, petit-fils de *Cyrus*, roi grand, *roi de la ville d'Ansan*, arrière-petit-fils de *Téispès*, roi grand, *roi de la ville d'Ansan*. »

3. Hérodote (III, 75) raconte que Prexaspe, au moment de l'exécution du faux Smerdis, monta sur une tour pour ameuter le peuple et commença par Achéménès la généalogie paternelle de Cyrus. Cette affirmation d'un auteur aussi sérieux que l'était l'historien grec établissait déjà une forte présomption en faveur des origines de Cyrus.

ainsi qu'il suit la généalogie des deux branches Achéménides qui arrivèrent au trône.



L'histoire de Cyrus et de ses ancêtres telle qu'elle nous est racontée par les historiens grecs et les inscriptions cunéiformes est en parfait accord avec les faits observés ou décrits⁹. Voici, je crois, comment il convient de rétablir cette histoire :

En 625 avant notre ère, Cyaxare, souverain de la Médie et suzerain de la Perse,

1. Hérodote (I, 125, et III, 75). Quand Prexaspes fait, sur l'ordre de Darius et des conjurés, le récit de la mort de Smerdis, il place à la tête des ancêtres paternels de Cyrus Achéménès.

(VII, 11.) Dans le discours adressé par Xerxès à son oncle Artaban, qui essaye de le détourner d'entreprendre la guerre contre les Grecs, le roi s'exprime ainsi :

« Tu resteras avec les femmes à Suze, et moi, sans ta participation, j'accomplirai tout ce que j'ai promis. Je ne serais pas fils de Darius, *fils d'Hystaspe, fils d'Arsame, fils d'Ariaramne, fils de Téispès*, fils de Cyrus, fils de Cambyse, fils d'Achéménès, si je renonçais à punir les Athéniens. »

Cette généalogie est absolument conforme à celle que donne Darius dans l'inscription de Bisoutoun (Oppert, *le Peuple et la Langue des Perses*).

Et Darius, le roi, dit : « Mon père à moi fut Hystaspe, et le père d'Hystaspe fut Arsame, et le père d'Arsame fut Ariaramne, et le père d'Ariaramne fut Téispès, et le père de Téispès fut Achéménès. »

Les noms de Cyrus et de Cambyse auraient été ajoutés emphatiquement par Xerxès à la liste de ses ascendants directs, parce que, dans la pompeuse énumération de ses ancêtres, il ne pouvait oublier le plus célèbre et le plus grand d'entre eux.

2. Voir note 1.

3. Voir note 2, page 56.

4. Voir note 1.

5. Voir note 1.

6. Hérodote, III, 70 et 72.

7. Voir la tablette de Cyrus déjà citée, colonne II, ligne 1 : « Astyage rassembla son armée et marcha contre Cyrus, roi de la ville d'Ansan. » *Id.*, ligne 15 : « Dans le mois de Nisan, Cyrus, roi de Perse, etc. »

8. M. Bablon (*les Inscriptions cunéiformes relatives à la prise de Babylone par Cyrus*, extrait des *Annales de philosophie chrétienne*, 1881, page 16) fait remarquer avec beaucoup de raison que la traduction donnée par M. Oppert de ces paroles de Darius (inscription de Bisoutoun) : « Il y eut huit rois de ma race qui furent rois avant moi, je suis le neuvième, à deux reprises nous avons été rois », doit être modifiée ainsi qu'il suit : *en deux branches nous avons été rois.* »

Si l'on admet cette légère variante, les paroles de Darius sont en parfait accord avec l'ensemble de tous les documents qui nous sont parvenus ; huit princes en effet de la famille des Achéménides : Achéménès, Téispès, Cyrus I, Cambyse I, Cyrus II, Cambyse II, Ariaramne et Arsame avaient porté avant Darius le titre de rois, soit qu'ils eussent gouverné l'Ansan ou le Fars.

9. L'étude parallèle de ces deux tableaux nous révèle sur l'histoire ancienne de la Perse des particularités des plus intéressantes.

Achéménès est unanimement qualifié roi de Perse ; Téispès, sur la tablette de Cyrus, roi de la ville d'Ansan : d'après Hérodote et l'inscription de Bisoutoun, ce prince régna également sur la Perse. Puis,

aidé de son vassal, Téispès, roi de Perse, et de Nabou-bel-Oussour, gouverneur de la Babylonie, renverse Assour-Edil-Ilâni, dernier roi de Ninive. Les coalisés se partagent les dépouilles du vaincu, et l'Ansan¹ échoit à Cyaxare, qui en dispose en

tandis que tous les aïeux de Cyrus portent simplement le titre de roi d'Ansan, ceux de Darius règnent en Perse jusqu'au jour où Cyrus reprend le double titre de roi de Perse et d'Ansan, et qu'Hystaspe descend au rang de gouverneur. Quelles sont les conclusions de ces faits ?

Sous le règne de Téispès, l'Ansan a été joint à la couronne de Perse, vassale de la Médie. A la mort de ce prince, son royaume a été divisé entre ses deux fils : l'aîné, Ariaramne sans doute (voir ci-après page 59, note 2), a hérité de la terre patrimoniale et est devenu roi du Fars; le plus jeune, Cyrus I, a eu l'Ansan. Cet état de choses s'est perpétué jusqu'au règne du grand Cyrus. A ce moment, le roi d'Ansan est redevenu roi de Perse par suite de la défaite d'Astyage et a laissé le gouvernement de cette contrée au dernier prince régnant, suivant en cela une politique qui a toujours été familière aux Achéménides, et qu'il a peut-être inaugurée à cette occasion.

On a opposé généralement à la théorie qui fait de Cyrus un prince de sang royal l'autorité d'Hérodote. « Astyage, dit-il dans un passage déjà cité (I, 107), effrayé par un songe, se garda bien, quand sa fille Mandane fut devenue nubile, de la donner à quelque Mède digne de lui; mais il lui fit épouser un Perse nommé Cambyse, qu'il trouva de bonne famille, de mœurs douces, et bien au-dessous d'un Mède de moyenne condition. » L'interprétation de ce passage ne présente, à mon avis, aucune difficulté.

Cyrus était prince de sang royal, ce fait est indéniable, puisque le roi de Babylone Nabouhanid le reconnaît; mais Hérodote ne dit-il pas lui-même que Cyrus était issu de la tribu des Pasargades, la plus illustre entre les tribus nobles de la Perse (Hérodote, I, 125; III, 11), et que du côté de son père il descendait d'Achéménès? (III, 75.)

En vertu de quel droit d'ailleurs aurait-il pu, s'il n'avait été roi ou prince royal de Perse, convoquer une assemblée populaire avant même d'avoir fait connaître aux siens ses projets de révolte? (Hérodote, I, 125 et 126.)

Il est probable seulement que le Perse Cambyse, en sa qualité de vassal du roi de Médie et de souverain d'une petite principauté lointaine ruinée par des guerres successives, fut accueilli avec d'autant plus de dédain par les Mèdes orgueilleux et efféminés qui entouraient Astyage qu'il n'était ni ambitieux ni remuant, si l'on en juge par la docilité avec laquelle il remit à son fils la direction des affaires. Sans remonter à des siècles aussi reculés, que l'on compare la situation d'Henri de Béarn, lors de son arrivée à Paris, à celle des Guise, des Coligny, des Condé, et l'on aura une faible idée de la distance qui séparait des seigneurs d'Ecbatane Cambyse, prince encore à demi barbare. Quant à moi, je serais porté à croire, en m'en rapportant seulement au témoignage d'Hérodote, qu'Astyage, préoccupé, comme son père Cyaxare, de l'accroissement de la puissance des Perses, essaya de s'attacher un des deux chefs de cette nation en lui donnant sa fille d'abord et plus tard en retenant comme otage le fils de son vassal. Peut-être même essaya-t-il, comme l'en accuse l'historien grec, de faire tuer Cyrus, non pour détourner le coup dont l'avait menacé un songe, mais pour récupérer la Suziane par voie d'héritage. Astyage n'était pas, comme Cyaxare, un prince belliqueux, et était forcé, pour arriver à ses fins, d'avoir recours à cette politique hypocrite et astucieuse familière à tous les princes asiatiques. Aussi n'aurais-je aucun scrupule à charger la mémoire du roi d'Ecbatane de cette tentative de meurtre.

1. Bien des identifications ont été proposées pour le pays d'Ansan. M. Rawlinson et, après lui, M. Bablon (*les Inscriptions cunéiformes relatives à la prise de Babylone par Cyrus*, extrait des *Annales de la philosophie chrétienne*, 1881, pages 18, 19 et suivantes), veulent voir dans Ansan une ville dont la position serait mal définie et qui aurait existé à l'est de la Suziane, dans la plaine de Mal-Amir. MM. Sayce et Halévy proposent, au contraire, d'identifier Ansan au pays d'*Anzan*, c'est-à-dire à l'Elam. Depuis que le travail de M. Bablon a paru, on a extrait des ruines de Babylone un document remontant au règne de Nabouhanid qui paraît trancher définitivement cette difficulté.

Dans la partie du texte ayant trait à la conquête de la Médie par les Perses, le roi de Babylone traite Cyrus de vassal d'Astyage et de roi du pays d'Anzan. Le signe déterminatif des pays est placé devant Anzan, et ce mot lui-même est écrit avec un *zain* au lieu de l'être par un *chin*. Il est ainsi

faveur de Téispès, pour reconnaître les services qu'il lui a rendus en l'aidant à détrôner le roi d'Assyrie. A la mort de ce roi, Cyaxare, se repentant sans doute d'avoir créé un état vassal trop puissant, en exige le démembrement et fait attribuer l'Ansan, c'est-à-dire tout ou partie de la Suziane, à Cyrus l'Ancien¹, tandis qu'Ariarnès, l'aîné des fils de Téispès², conserve le Fars et continue à régner à Pysyakada, la vieille capitale d'Achéménès et de la tribu des Pasargades. Cet état de choses se prolonge jusqu'au jour où Cyrus le Grand, ayant enfin compris l'état de faiblesse de la Médie, déclare la guerre à son suzerain, renverse Astyage fils de Cyaxare, et devient par cela même maître du Fars.

Au moment où Cyrus substituait chez les Aryens la suprématie des Perses à celle des Mèdes, ses sujets menaient encore une existence sauvage et avaient gardé toute la rudesse de barbares que n'avait pas amollis la civilisation corrompue des grandes puissances de l'Orient. Lui-même était un dur guerrier accoutumé dès son enfance à mener la vie pénible du soldat. La défaite de Crésus ouvrit au jeune roi la route des colonies grecques. Quel dut être son étonnement à l'aspect des monuments élevés dans ces contrées où se perfectionnait un ordre d'architecture empruntant aux arts nationaux leur élégance, à la Hellade ses procédés techniques et son goût délicat! Combien les temples et les palais de l'Ionie devaient différer de la demeure des princes d'Ansan!

Les Perses n'avaient pas attendu jusqu'au jour où ils avaient conquis l'Asie Mineure pour créer une architecture appropriée à leur pays absolument dépourvu de bois de construction, et où des étés brûlants succèdent à des hivers rigoureux; mais leurs maisons, exclusivement bâties avec des briques crues ou cuites assem-

prouvé que l'Ansan et l'Anzan ne font qu'un seul et même pays et doivent correspondre à tout ou partie de la Suziane.

1. Nous ne sommes pas habitués à voir dans Cyrus le descendant de princes ayant régné sur l'Elam. Telle cependant doit être la vérité. Comment expliquer, s'il n'en était pas ainsi, la prédilection marquée de ce roi et de ses successeurs pour la ville de Suze, bien qu'elle ait été absolument détruite et bouleversée depuis la défaite de Oummanaldas par Assourban-Habal, roi d'Assyrie, et qu'elle n'ait jamais présenté, soit au point de vue de sa position géographique ou du climat, des avantages sur Persépolis ou Babylone? Si on le remarque bien, en effet, c'est de Suze que partent toutes les routes d'étapes militaires de la Perse, c'est à Suze qu'Alexandre trouve les plus riches trésors, c'est de l'eau du Choaspe, la Kharkhare actuelle, fleuve qui coule à Suze, que Cyrus fait remplir les urnes d'argent traînées par des mulets à la suite du camp royal, et qu'on lui sert à tous ses repas (Hérodote, I, 188).

2. Le Fars était, d'après les *Histoires* d'Hérodote (I, 125; III, 11) et la déclaration de Darius lui-même [(Je suis Perse, fils de Perses) Testament de Darius. Oppert, *les Inscriptions achéménides*], la patrie des Achéménides. Il y a donc lieu de supposer que celui des fils d'Ariarnès qui hérita de la terre patrimoniale était le fils aîné, ou tout au moins le chef de la branche aînée.

blées avec du mortier de terre, devaient avoir un aspect simple et rustique en harmonie avec les mœurs des habitants.

Les grossières demeures qui avaient suffi aux vassaux des rois de Médie ne pouvaient désormais convenir au fondateur de la monarchie perse. Aussi, lorsque des considérations politiques et militaires amenèrent le roi, au cours de ses victoires, à fonder, en tête des défilés du Polvar-Roud, une nouvelle capitale d'où il pût surveiller à la fois le royaume d'Ansan, le Fars, la Médie, et défendre en cas de révolte l'entrée de son patrimoine, il n'éleva pas de palais rappelant les pauvres habitations de ses ancêtres. Devenu assez puissant pour modifier au gré de son caprice l'architecture des édifices ou des tombeaux royaux, il voulut, au contraire, utiliser ses richesses à construire, avec les beaux matériaux de pierre employés par les Grecs, des monuments solides revêtus des formes harmonieuses qu'il avait apprises à admirer en Ionie.

Les marques que j'ai découvertes sur les assises du Takhtè-Madèrè-Soleïman prouvent que les ouvriers employés sur les chantiers étaient perses. Quant à l'architecte, il était certainement originaire de l'Asie Mineure et dut sans doute être choisi dans l'entourage de Crésus, devenu depuis la prise de Sardes l'ami inséparable et le conseiller intime de son vainqueur¹.

En résumé, je crois avoir établi que tous les édifices de la vallée du Polvar sont contemporains du règne de Cyrus, qu'ils ne sont point l'œuvre originale des habitants du Fars, de la Médie, ou des contrées limitrophes de l'Iran, mais qu'ils ont été imités des monuments de la Lydie et des colonies grecques de l'Asie Mineure.

Ces faits, que va incessamment confirmer l'étude des plateaux de l'Iran, étant acquis, il me sera désormais facile de définir l'architecture persépolitaine en m'appuyant sur les origines de l'art monumental du premier empire achéménide.

1. Hérodote, I, 155, 156, 207.

